Le 9 décembre 2024,

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous l'avez appris, nos deux pôles – pôle ESS du Pays de Rennes - RÉSO Solidaire et ESS'entiel Ploërmel – ont pris la décision de ne pas répondre favorablement au moins en l'état à la mise en œuvre du scénario B « groupements territoriaux » proposé dans le cadre de « L'évolution du collectif Cress – Pôles - TAgBZH – Cric » et notamment dans le cadre du dernier document qui nous avait été transmis le 25 octobre.

Les deux associations ont partagé les raisons de leur décision et, lors d'une rencontre de travail entre les 2 pôles, nous avons acté que nous partagions les mêmes questions et les mêmes réserves sur le processus en cours, sa méthodologie et sa mise en œuvre ainsi que ses perspectives.

Nous nous rejoignons notamment dans notre revendication du respect du principe fondateur de nos projets et plus largement de l'ESS : la subsidiarité qui est garante de notre ancrage sur notre territoire.

Nous pensons en effet que c'est notre responsabilité pleine et entière que l'on nous demande d'abdiquer au profit d'une organisation technocratique lointaine imposée dans une démarche irrespectueuse du principe démocratique dont nous nous revendiquons également toutes et tous.

Nous interrogeons de plus le fondement juridique des engagements qui sont demandés et font référence à des structures encore inexistantes et indéfinies quant à leurs modalités de gouvernance ou se basent sur l'anticipation d'une réforme statutaire de la CRESS qui n'a pas encore été présentée en assemblée générale.

Depuis que nous avons rendu publiques, notamment dans le cercle des pôles, ces réserves, nous avons reçu des réactions et des témoignages qui rejoignent les questionnements qui nous ont motivé.es à prendre ces décisions.

Ils expriment également le regret de n'être pas parvenu.es à ralentir un processus décisionnel qui met en cause, par lassitude notamment, la construction d'un consentement éclairé et la pleine responsabilité des parties concernées.

Pour chacun.e, il n'était pas facile de prendre le risque de ces positions sans connaissance précise des conséquences d'une décision de retrait et dans l'ignorance des conditions et objections portées par les représentant.es des différentes structures impliquées.

Ils interrogent enfin, tout comme nous, des perspectives stratégiques et organisationnelles qui nous sont transmises dans l'urgence sans avoir fait l'objet d'un débat préalable et transparent avec l'ensemble des parties prenantes.

Ce sont toutes les raisons qui nous incitent à solliciter une pause ou une alternative raisonnée et raisonnable, dans le processus en cours pour qu'elles puissent être vraiment débattues.

Le Conseil d'Administration du pôle ESS du Pays de Rennes

La Collégiale du pôle ESS ESS'entiel Ploërmel